

---

## AVIS DE PUBLICATION

---

### Consultance pour l'élaboration d'un référentiel bailleurs et veille d'opportunités F/BKO/1305/RFQ/012/26

Le **Forum des ONG Internationales au Mali (FONGIM)** est une plateforme de coordination créée en 2010, regroupant aujourd'hui plus de 110 organisations internationales intervenant dans les domaines humanitaire et du développement.

Sa mission est d'offrir un cadre de concertation, de coordination et de représentation permettant de renforcer l'efficacité des interventions en faveur des populations vulnérables au Mali.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, le **Forum des ONG Internationales au Mali (FONGIM)** lance un appel à cotation relatif au recrutement d'un cabinet / consultant chargé de l'élaboration d'un référentiel bailleurs et veille d'opportunités.

#### Retrait des termes de références

Les entreprises / individus intéressés peuvent obtenir les documents et Termes de références ou les informations supplémentaires à l'adresse [ml.procurement@fongim.org](mailto:ml.procurement@fongim.org) et doit contenir les informations ci-dessous :

- Le numéro de référence F/BKO/1305/RFQ/012/26 dans l'objet du mail
- Nom de la société
- Nom du représentant de la société
- Poste de la personne
- Contact téléphone et Email du représentant.

#### Mode de soumission des offres

Veuillez soumettre vos offres conformément aux exigences détaillées ci-dessous :

Les documents de soumission scellés complets doivent être livrés par l'une des modes de soumissions ci-dessous :

- Remise par email, à l'adresse suivante du bureau FONGIM : [ml.procurement@fongim.org](mailto:ml.procurement@fongim.org)

Ou

- En main propre sous plis fermé au bureau du FONGIM après avoir signé la fiche de dépôt des offres aux adresses suivante : [Deutsche Welthungerhilfe \(WHH\), Cité du Niger, Rue 43, Porte 329, BPE 1921-Bamako](#)

**Les dossiers de soumission doivent être transmis au plus tard le 23 mai 2026 à 10h00, heure locale du Mali.**

Avant la date et l'heure de clôture mentionnées ci-dessus. Les sociétés qui ne soumettent pas leur devis avant cette date ne seront pas prises en compte.

Toutes soumission en dehors des modes de soumissions ci-dessus ne seront pas prise en compte.

Conditions générales applicables aux fournisseurs – Appel d'offres FONGIM



Les offres financières doivent être présentées en Toutes Taxes Comprises (TTC), de manière claire et explicite. À défaut de précision contraire, le FONGIM considérera que les montants soumis incluent l'ensemble des taxes applicables, notamment la TVA.

Tout fournisseur participant au présent appel d'offres et/ou travaillant avec le FONGIM est tenu de respecter des normes déontologiques élevées. À ce titre, il s'engage notamment à :

- respecter et promouvoir les droits humains et sociaux fondamentaux ;
- garantir l'absence totale de recours au travail des enfants ;
- offrir à son personnel des conditions de travail décentes, sûres et conformes à la législation en vigueur.

Le FONGIM se réserve le droit d'écarter toute offre émanant d'un fournisseur ne satisfaisant pas aux exigences définies.

Préalablement à toute attribution de commande ou de contrat, le FONGIM procède à des vérifications afin de s'assurer que le fournisseur retenu respecte son devoir de vigilance en matière de prévention et de lutte contre la corruption, conformément aux normes nationales et aux exigences des partenaires techniques et financiers.

Le FONGIM privilégie l'acquisition de biens et de services présentant le plus faible impact environnemental possible. Les critères environnementaux font partie intégrante du processus d'évaluation des offres. À ce titre, le FONGIM se réserve le droit de rejeter toute proposition ne répondant pas de manière satisfaisante aux exigences environnementales définies dans le dossier d'appel d'offres.

Le FONGIM est tenu de veiller à ce que l'ensemble de ses décisions en matière d'approvisionnement et d'achats soit dûment justifié, documenté et conforme aux principes et règles applicables des bailleurs de fonds.

À cet effet, le fournisseur s'engage à accorder un droit d'accès total et sans restriction, y compris sur site, aux locaux, installations, documents et informations relatifs à l'exécution du contrat, au profit des représentants du FONGIM, du donateur et/ou de toute entité ou personne dûment mandatée, aux fins d'évaluation, de contrôle ou d'audit.